



# Musées de Cognac

Musée des arts du cognac

## RÉCEPTIONS PRIVÉES

### Modalités

Le musée des arts du cognac propose ses espaces en dehors des heures d'ouverture au public dans le cadre de visites privées, réceptions, réunions, conférences de presse...

La mise à disposition comprend le hall d'accueil, le café du musée, la cour intérieure avec, en option, la possibilité de visite libre ou commentée du musée.

Les tables et les chaises de l'espace café sont mises à disposition, un écran est disponible sur demande. Ce mobilier peut éventuellement être complété après accord de quelques éléments apportés par l'organisateur de l'événement.

Seuls les buffets froids sont autorisés, aucun point chaud (ni barbecue, ni chalumeaux...) n'est toléré à l'intérieur des locaux. La réservation du traiteur et l'organisation sont à la charge de l'organisateur.

- Capacité d'accueil pour réception debout : 80 personnes maximum.
- Capacité d'accueil assise (conférence de presse, réunions, etc..) : 30 à 50 personnes selon configuration.

La présence minimum de deux agents de la Ville de Cognac pendant toute la durée de la location des espaces est indispensable pour des raisons de sécurité.

### Horaires visites et réceptions privées

- Du lundi au vendredi ;
- Du 2 avril au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre : de 18 h30 à 24 h ;
- Du 2 novembre au 31 mars : de 9 h à 13 h et de 18 h à 24 h ;
- Fermé le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> novembre, le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> mai.

### Tarifs

- Forfait réception 3 h : 360 €  
Accès espace café équipé + cour intérieure; 2 agents présents.
- Forfait 3 h + visite privée commentée ou libre : 460 €  
Accès espace café équipé + cour intérieure ; 3 agents présents.
- L'heure supplémentaire : 155 €

L'utilisateur s'engage à verser la totalité du prix de la location le jour de la réception.

### Contact :

Sylvie LEBBE : [sylvie.lebbe@ville-cognac.fr](mailto:sylvie.lebbe@ville-cognac.fr)  
Tel : 05.45.36.21.10 Fax : 05.45.36.21.15